



SmageAa

COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION GENERALE 19 NOVEMBRE 2013 – ESQUERDES

Etaient présents :

Christian DENIS, Président du SmageAa
Francis DUCROCQ, 1^{er} Vice-Président du SmageAa
Francis DHALLEINE, 2^{ème} Vice-Président du SmageAa
Mathieu PRUVOST, 3^{ème} Vice-Président du SmageAa
David CAPITAINE
Jean-Claude CORDONNIER
François SEGURA
Gilbert CHIQUET
Claude DEVULDER
Jean-Michel BOUHIN
Bernard HIBON
Francis BERQUEZ
Agnès BOUTEL, directrice du SmageAa
François-Xavier BRACQ, technicien milieu au SmageAa
Vincent PRETRE, animateur agricole au SmageAa
Marion THYS, technicienne risques inondation au SmageAa
Pierre BRUSSON, chargé de mission au SmageAa

Etaient excusés :

Anicet CHOQUET, 4^{ème} Vice-Président du SmageAa
Alain MEQUIGNON
Chantal LEVRAY
Jean-Luc HOCHART
Daniel DESCHODT
Hugues PERSYN
Bertrand PETIT
André DUWAT
Claudine DUCATEL

Suite au mot d'accueil de Monsieur CHIQUET, Monsieur DUCROCQ donne lecture des excusés et présente l'ordre du jour :

- Volet inondation : état d'avancement du PAPI
- Volet milieu : état d'avancement de la restauration de la continuité écologique

Le compte rendu reprend uniquement les questions ou remarques formulées lors du comité de pilotage (se référer au support de présentation en annexe).

Le Programme d'Action de Prévention des Inondations (ou PAPI)

Fiche action I.1. Etude d'évaluation

Concernant les relevés topographiques, David Capitaine demande le nombre de seuils d'habitations levés dans le cadre de l'étude.

- La méthode a été la suivante : les seuils situés en aléa faible ont été levés (hauteur d'eau inférieure à 50 cm), un seuil sur deux ou sur trois (en fonction du type d'habitat) ont été relevés pour l'aléa moyen à fort (hauteur d'eau supérieure à 50 cm). Au total, la cote d'environ 1 500 seuils a été mesurée.

Fiche action I.2. Repères de crue

Gilbert Chiquet souhaite l'installation d'une échelle limnimétrique au niveau de la rue du Pont Neuf, en complément de l'échelle existante de la maison du papier (non représentative des hauteurs d'eau au centre de la commune du fait de la gestion des vannages).

- La technicienne risque se rapprochera de la mairie pour une installation au cours de l'année 2014 (en période d'étiage).
Christian Denis précise que la mise en place de repères de crue et d'échelles limnimétriques sont des outils peu coûteux et efficaces pour développer la culture du risque et améliorer la gestion de crise.

Fiche action I.3. Actions pédagogiques

Christian Denis demande des précisions sur le choix des communes sélectionnées et sur la reconduction du projet pour les prochaines années scolaires.

- Un appel à projet a été lancé en juin 2013 auprès de l'ensemble des écoles primaires des communes situées en zone à risque d'inondation (communes traversées par l'Aa ou l'un de ses affluents ainsi que les communes présentes au sein du marais audomarois). Le projet actuellement défini prévoit une reconduction de l'appel à projet pour les deux prochaines années scolaires.

Fiche action V.1. Réduction de la vulnérabilité sur site

Suite à un retour d'expérience, les diagnostics, réalisés auprès des entreprises ou des particuliers, ne sont généralement pas suivis de travaux, en raison du coût de ces derniers. C'est pourquoi, il a été identifié lors de l'élaboration du PAPI, la possibilité de créer un fonds d'aide propre au SmageAa.

Certaines questions restent à résoudre avant la mise en place de celui-ci (fonds public vers biens privés, règles de financement, définition des priorités,...).

Agnès Boutel précise que le budget inscrit dans le PAPI de l'Audomarois (30 000 €) n'identifiait pas de financeurs extérieurs à ce fonds d'aide.

Une attention particulière devra être apportée au type de travaux potentiellement finançables. En effet, certains travaux permettraient de réduire la vulnérabilité de l'habitation mais garantiraient également une amélioration du cadre de vie...

Concernant les entreprises, Christian Denis propose de prendre contact avec les partenaires économiques (intercommunalités, CCI et Région) pour échanger autour de ce projet complexe. Il est également indispensable de sensibiliser et responsabiliser les riverains sur la notion d'adaptation des bâtiments (problématique des assurances...).

Fiche action VI.3.2. Ralentissement des ruissellements en tête de bassin versant du Bléquin

Christian Denis met en avant le coût élevé des travaux vis-à-vis de la problématique et des bénéfices attendus.

Fiche action VI.3.3. Ralentissement des ruissellements en tête de bassin versant du ruisseau d'Acquin

Gilbert Chiquet rappelle l'engagement pris par la CCPL auprès du Conseil Général du Pas-de-Calais concernant la réalisation de ce projet. En effet, les travaux en cours ne résoudront pas en totalité la problématique des inondations sur ce secteur.

Etat d'avancement du rétablissement de la continuité écologique

Se référer au support de présentation.